

EDITO



Environnement du sport Le mode du sport en pleine évolution !

C'est depuis la RGPP, révision générale de politiques publiques que le contexte du sport évolue rapidement avec de plus en plus de changements concrets qui nous touchent de près. Lancée en 2007, sous l'impulsion du Président de la République, cette révision a vu ses premières applications en 2008 et ne cesse de s'appliquer, modifiant notre environnement et nos bases de travail et de fonctionnement.

Notre comité départemental UFOLEP en a déjà mesuré les effets. Faisant partie de la Ligue de l'enseignement nous avons toujours disposé de deux postes mis à disposition par l'intermédiaire de la Fédération des Associations Laïques du Pas de Calais pour mettre en œuvre l'éducation par le sport. L'an dernier cet avantage a bien failli disparaître par le retrait du Ministère de l'Education nationale et nous avions estimé alors que nous ne pourrions pas conserver notre Délégué Départemental en qualité de détaché. Depuis, la Ligue a réussi à signer une nouvelle convention avec le Ministère jusqu'en 2014 mais il s'agit maintenant de contrat d'objectifs et non plus de personnel détaché. L'évaluation de la réalisation des objectifs sera faite par le recteur d'académie au niveau régional. Ce qui oblige à revoir le fonctionnement de la Ligue pour renforcer la dimension régionale.

En même temps le Ministère des sports restructure aussi ses services : il n'y a plus de Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ce service est maintenant intégré au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Pour l'instant peu de changement mais nous n'avons plus notre DDJS, le sport n'est plus « son siège » à part entière, bien identifié Voie Bossuet à Arras.

Parallèlement, le CNDS, Centre national de développement du sport, s'est régionalisé. Le principe en était retenu cette année et il est appliqué. C'est la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale qui régit la répartition des aides pour le sport. Et même si notre Directeur départemental témoigne d'une bonne entente pour la mise en œuvre, il n'empêche que le « patron » est plus que jamais le Directeur régional. De plus, les petites associations en sont de plus en plus écartées : le plafond de dotation minimum ne cesse d'augmenter (600 € cette année, 700 € l'an prochain) Les gros projets sont privilégiés encore faut-il avoir les moyens de financer l'autre moitié de l'action ou réaliser des actions spécifiques pour les publics (financées jusqu'à 70%). Alors nous avons répondu volontiers à l'opération « Tête de réseau » afin que le comité départemental puisse répartir lui-même les aides du CNDS aux petits projets (d'après les critères de développement prévus bien évidemment).

Et comment ne pas s'inquiéter de l'avenir de notre Conseil Général ? Le CG aide considérablement notre comité départemental : hébergement, aides au développement, aides aux manifestations nationales. Le Président Dominique Dupilet n'a pas manqué de nous alerter sur la suppression de la clause de compétence générale (le Conseil Général ne pourra plus décider de sa politique d'aide aux sportifs), sur la suppression de la taxe professionnelle qui fragilise les finances du département, sur la dette énorme de l'Etat au point de mettre en difficulté bon nombre de Départements. En 2014, les conseillers territoriaux seront élus en même temps pour le département et la région. Une étape de plus vers la centralisation régionale !

Ces évolutions nous touchent d'abord en tant que Comité Départemental mais par voie de conséquence elles concernent aussi les associations. Ce sont les associations affiliées qui constituent le comité départemental et vice-versa, la vocation est d'œuvrer pour ses associations et ses licenciés. Si le comité n'a plus les mêmes moyens, il devra faire appel à ses adhérents et augmenter le prix des cotisations pour conserver le même service ou laisser régresser les activités. Nous ne le souhaitons pas et nous nous battons pour vous offrir les mêmes services si ce n'est mieux au même tarif !

De votre côté, n'ayez pas peur d'afficher nos objectifs, montrez-vous comme passage privilégié à l'accès de tous les sportifs à tous les sports. Vos Maires le savent bien en général mais soyez aussi présents auprès des Communautés de communes : de plus en plus de choix se feront à ce niveau. L'UFOLEP envisage d'ailleurs de recréer avec la Ligue de l'enseignement un réseau associatif de proximité à partir d'associations fédérées. Un projet dont nous reparlerons !

Michel COEUGNIET
Président du Comité Départemental
U.F.O.L.E.P. Pas de Calais

SOMMAIRE

Edito	Page 1
Nationaux	Page 2
Fair play	Page 3
A.G Nationale	Page 3
Multi Activités	Page 4

NATIONAUX 2010



Cette année, exceptionnellement, le Comité Départemental Pas de Calais s'était engagé pour l'organisation de trois épreuves nationales au lieu de deux maximum habituellement. Il aura fallu un investissement sans limite du bureau départemental, des membres des commissions techniques concernées et des nombreux bénévoles des associations d'accueil pour réussir parfaitement ce challenge.

La première épreuve s'est déroulée à Grenay, les 14 et 15 mai. Il s'agissait du championnat national de football à 7 et d'un tournoi « vieux crampons » et seniors. Ce fut pour les organisateurs l'occasion d'étreindre la nouvelle structure de communication qui servait d'accueil des délégations (photo en haut à gauche).

Deuxième temps fort, les 22 et 23 mai, dans le palais des sports et la salle Fiolet de Berck sur Mer, les finales nationales de tennis de table.

Le même week-end, sur le plan d'eau de Loisinord à Noeux les Mines, les modèles réduits de bateaux, à voile, à moteur électrique ou à vapeur, ainsi que leurs pilotes, ont disputé le critérium national de modélisme naval.

Le Comité Départemental UFOLEP Pas de Calais félicite tous les intervenants de ces manifestations nationales et remercie pour leur aide financière le Conseil Général du Pas de Calais et la région Nord Pas de Calais. Un grand merci également aux municipalités de Grenay, Berck sur Mer et Noeux les Mines pour l'aide logistique et la mise à disposition gracieuse de tous les équipements sportifs.



FAIR PLAY



Le Club de Foot A.S.S.B de Oignies s'est vu distingué pour son Fair-play au cours de la saison dernière en recevant le Trophée National "Une autre idée du Foot". C'est la seconde fois que la Commission Nationale Football UFOLEP récompense cette association qui avait déjà reçu cette distinction pour la saison 2007.

Non seulement, ce trophée valorise la qualité du comportement des joueurs et dirigeants sur le terrain et le respect des adversaires, mais aussi souligne la qualité des relations avant et après les rencontres, l'esprit de

Convivialité et la qualité de la réception des équipes extérieures.

Le Football a l'image de ce que nous voulons à l'UFOLEP....

A.G. NATIONALE

L'assemblée Générale Nationale UFOLEP s'est tenue à Nantes les 9, 10 et 11 avril 2010. Jean-Claude Meurice, mandaté, élu par notre assemblée départementale, et Jean-Luc Carly, suppléant, y ont participé activement ainsi que Didier Cailluyère, Délégué départemental et Céline Candelier, Chargée de mission. Le Président du 62 y était aussi mobilisé mais comme membre du Comité directeur national ... chacun assumant sa fonction !

L'assemblée générale se prête aux débats nécessaires à la vie démocratique de notre Fédération. Chacun a pu s'exprimer au sein d'ateliers sur les sujets d'actualité : licences-affiliations, conventions, territoires, ainsi que sur les différents rapports. On prend la température du réseau, on recueille les avis parfois les oppositions ... ce qui oriente le Comité Directeur pour ses futurs travaux.

Les rapports statutaires : moral, financiers 2009, budget 2010 et les tarifs nationaux ont été adoptés à une large majorité. Par contre, le dispositif de conventionnement souhaité par le Comité Directeur National entre les différents échelons de notre Fédération (national, régional et départemental) a été rejeté ; les mandatés des départements ont estimé que les projets de développement (PDD et PRD) suffisaient.

Nos élus nationaux ont aussi proposé à l'Assemblée Générale d'adopter le principe du partage des voix lors des votes en AG entre les départements et les régions. L'adoption de cette proposition à 51,34 % des voix donnerait 80 % des voix de nos licenciés au département et 20 % à la région, si la prochaine A.G. entérine les modifications des statuts nationaux nécessaires à la mise en place de ce principe.

Autre question adoptée : la suppression de l'obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication lors du renouvellement de licence pour les pratiquants non compétiteurs dans certaines activités.

Enfin les deux vœux qui proposaient une modification de l'article 10 du règlement intérieur ont été rejetés.

Il faut cependant remarquer que notre département fait figure de précurseur puisque, dans l'intérêt de nos licenciés, il applique déjà depuis quelques années les règles proposées dans ces deux derniers paragraphes.



MULTI ACTIVITES 2010



Dans le cadre de son plan de développement, le Comité Départemental a mis en place plusieurs actions dans différents secteurs du département du Pas de Calais, en collaboration avec des associations support et à l'initiative de la commission développement avec l'intervention, sur les sites retenus, de Céline Candelier, notre chargée de mission.

Le premier rendez-vous fut la « randonnée du bon air » à Frévent, le 6 mars dernier, qui a rassemblé 170 participants en marche, course à pied et rando VTT sur une demi-journée avec un atelier sur le développement durable. Ensuite, le 22 Avril à Calais, s'est déroulé une journée avec 60 enfants de 10 à 15 ans de deux CAJ qui ont pratiqué : l'ultimate, le tennis de table, le tir à la sarbacane, la course d'orientation, le mini biathlon et jeux d'opposition.



Enfin, le 24 avril, à Montigny en Gohelle, une soixantaine d'enfants de 7 à 12 ans ont pratiqué grâce à l'amicale laïque et l'association de Badminton, un parcours athlétique, du badminton, du hand ball, du tir à la carabine, et du VTT, avec là aussi un atelier de sensibilisation au développement durable.

Les prochaines actions de développement seront le raid régional « ent'raid » pour les jeunes de 14 à 18 ans, le samedi 26 juin, sur la base de loisirs de Wingles Douvrin Billy-Berclau et le « playa tour » les 18, 19 et 20 juillet à Merlimont. De nombreuses infos à retrouver sur la page actualités de notre site internet : www.ufolep62.org.



ufolep

Bulletin de liaison de l'UFOLEP Pas de Calais
Directeur de Publication : *Michel CÆUGNIET*

Maison des Sports 9, Rue Jean Bart 62143 ANGRES
Tél. 03 21 72 67 41 Fax 03 21 72 67 61
www.ufolep62.org Courriel ufolep62@ligue62.org

la ligue de
l'enseignement
une autre idée du sport